

# PIERRES

La vie de notre commune

# info

Janvier 2012 - N° 117

Mairie de  
PIERRES

## Village illuminé



## Date à noter :

## La galette des Rois



***Dimanche 29 janvier  
à 15 heures à la salle  
des fêtes :***

**Toute la population  
pierroise est invitée**

La Mairie de PIERRES est ouverte au public

le MARDI, de 10 H à 12 H 30  
et le VENDREDI de 16 H 30 à 19 H.

Le Maire (ou un Adjoint) reçoit  
mardi de 11 H à 12 H et vendredi de 18 h à  
19 h.

Permanence téléphonique  
et bibliothèque :

aux heures de mairie.

Répondeur et FAX à toute heure  
au 02 31 68 49 00

Mél : [mairie-de-pierres@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-pierres@wanadoo.fr)

Dimanche 4 décembre :

## Le Club des Anciens fête son NOEL

Le traditionnel repas de Noël réservé aux membres du CLUB des anciens de PIERRES a rassemblé 36 personnes à la salle des fêtes . Le décor était très apprécié avec ces tables en croix avec ce petit sapin au centre !



C'est dans une ambiance super-sympathique que s'est déroulé ce banquet, car nos anciens aiment à se retrouver à trois semaines de Noël.

Un grand merci à Jocelyne, notre cuisinière , et à Etienne, Christiane et aussi Jacky qui ont tenu à assurer le service à table.



## La Commune fête le Noël des enfants.

Le samedi, 10 décembre, le Maire et son Conseil Municipal avaient convié les enfants de 4 à 12 ans de PIERRES à venir fêter Noël à la Mairie. Un chocolat chaud accompagné de gâteaux confectionnés par les épouses des membres du conseil municipal et des conseillères furent servis aux 12 jeunes Pierrois et Pierroises ravis.

Puis ce fut la traditionnelle histoire racontée par Marlyse HESS et écoutée par les enfants dans un silence religieux !

Sur grand écran, le Maire projeta aux enfants le magnifique film « WINNIE L'OURSON » La remise d'un sachet de bonbons et d'un Père Noël en chocolat à chacun clôtura la fête et vers 18 H 10, les parents vinrent récupérer leurs enfants très contents de leur fête..

Notons que les 9 enfants absents avaient bien été excusés par les parents. Merci.



## En bref...en bref

### Permis de construire

Le permis de transformer un bâtiment agricole en maison d'habitation à AVILLY, chemin du bas d'Avilly, a été accordé à la famille VARIGNY de Chênedolé.

### Liste électorale

Outre les jeunes nouveaux ayant atteint l'âge de la majorité cette année inscrits automatiquement sur la liste électorale, nous notons comme nouveaux inscrits : M. et Mme SCHNEIDER (Avilly), M. SLIMANI (Fresnay), M. LEMIERRE (le Bourg), M et Mme HERBY (Millière)

### Nouveaux habitants

Nous saluons la venue à PIERRES de nouveaux habitants : il s'agit de Jérémy DESHAYS et de sa compagne Angélique GUILLOUET qui habitent désormais au croisement de la Bijude, dans la maison de la famille GRISARD partie à VIRE.

Bientôt, M. et Mme HERBY, propriétaires d'une maison à Millière, quitteront FLEURY dans l'Oise pour devenir habitants permanents de notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue !

### Du nouveau chez ERDF

Le 8 décembre, ERDF avait réuni les maires des 4 cantons du Bocage pour une importante réunion d'information. A noter que, avant 2018, vous aurez tous un nouveau compteur électrique qui pourra être relevé à distance. On n'arrête pas le progrès !!!

### Merci à M. ROYNEL

Que les internautes sachent qu'en plus de tous renseignements sur notre commune, les numéros de **PIERRESinfo** depuis novembre 2009 sont consultables sur les sites INTERNET :

<http://www.roynel.org>  
<http://www.roynel.com/hll/e/14410-6.htm>  
 Tout cela grâce à M. ROYNEL. Merci

*À vous tous les lecteurs de*  
**PIERRESinfo,**  
*la municipalité présente*  
*ses meilleurs vœux pour*  
**2012**

## Le Conseil Municipal s'est réuni

Le vendredi, 2 décembre 2011 à 20 h 30.

**Etaient présents :** Robert HESS, maire, Etienne LEMARRE adjoint  
 Christine MARIE, Pierre de COUPIGNY, Jean-Philippe JACQUET,  
 Jean Claude LECLERC, Carole RICARDE, Rémy BESNEHARD.

**Absents excusés :** Alain BURNOUF, Alain SIMON

### 1. Informations générales

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement-dit, l'ensemble des conseillers se rendent à la salle des fêtes pour constater le résultat des travaux de réfection de la façade qui viennent d'être achevés. Il en résulte qu'à l'intérieur de la salle, il faudra encadrer avec des baguettes « champ plat » les 6 plaques de contreplaqué mises en place et les peindre de la même teinte que l'ensemble des murs de la salle. D'autre part, la porte de la cuisine est à peindre en blanc. Etienne LEMARRE contactera les entreprises BESNIER et LEPOIL à cet effet.

Puis, au retour dans la salle du conseil, le Maire donna un grand nombre d'informations sur la vie de la commune et sur les nombreuses réunions qui ont eu lieu depuis la rentrée.

### 2. Pouvoir de police du SPANC

Le Maire explique que ce pouvoir de police qui a été le sien depuis 2005 lui permettait, au titre du SPANC, d'engager éventuellement des démarches auprès des propriétaires « pollueurs » pour les obliger de se mettre aux normes. Un texte récent prévoit de transférer ce pouvoir au président de la communauté de communes.

Comme le souhaite le Bureau du SPANC et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime demande que ce pouvoir de police reste entre les mains du Maire de la commune.

### 3. Travaux d'entretien extérieurs

Rappelant la satisfaction générale constatée par le travail effectué tout au cours de l'année par l'auto-entreprise LAPERSONNE de Vassy, le Maire propose à l'assemblée de reconduire ledit « contrat » en 2012

Le montant du devis présenté par Eric LAPERSONNE est de 6727,50 € pour 2012.

Le Conseil unanime approuve la proposition du Maire et accepte ce devis.

### 4. Commission des impôts directs de la C.C.V.

Le Maire informe les conseillers de la demande émise lors du dernier Conseil de la Communauté de communes du canton de VASSY, de désigner 2 personnes de notre commune pour faire partie éventuellement de la nouvelle commission communautaire des impôts directs

Après délibération, le conseil désigne Etienne LEMARRE et Rémy BESNEHARD pour représenter notre commune, s'il y a lieu, à cette commission.

### 5. Activités et manifestations

Le Maire rappelle les échéances prochaines pour les membres du conseil municipal. C'est samedi prochain, 10 décembre que l'ensemble des conseillers procédera à la mise en place des décorations de Noël au Bourg. Le même jour à 16 h, la participation des conseillères et des épouses du maire et des 2 adjoints est assurée.

Afin de permettre à la totalité des membres du Conseil d'être présents, la « Galette des Rois » à laquelle toute la population est invitée, se tiendra à la salle des fêtes le dimanche 29 janvier prochain.

### 6. Projets 2012

Quelques travaux sont proposés pour figurer au Budget de 2012 : La remise en place de la rampe à la sortie ouest de la salle des fêtes - La mise en place dans la salle de réunions de la mairie des rideaux devenus inutilisés à la salle des fêtes - La mise en place d'un caniveau au carrefour de Fresnay - Les travaux de remise en état du chemin du château ( voir avec la CCCV)

### 7. Questions diverses

Quelques questions ne nécessitant aucune décision du Conseil sont évoquées, notamment celle du devenir de la cabine téléphonique en mauvais état au Bourg, dont le Maire va s'inquiéter auprès de la direction des Télécommunications.

**La séance est levée à 22 heures 45.**

La prochaine réunion est prévue le **vendredi 27 janvier à 20 h 30**, (sauf urgence).